

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Demande d'autorisation environnementale concernant un projet d'extension des capacités de stockage et d'évolution des catégories de déchets admises sur la commune de TARTAS présentée par la Société CHIMIREC DARGELOS

Par arrêté du **- 9 DEC. 2021**, une enquête publique portant sur le projet susvisé d'une durée de 31 jours est prescrite du mardi 11 janvier au jeudi 10 février 2022 inclus, 17 h 00.

Au terme de la procédure, la préfète des Landes est l'autorité compétente pour prendre l'arrêté d'autorisation, après avoir recueilli l'avis du conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques.

Le commissaire enquêteur est Monsieur Gérard LAGRANGE ; en cas d'empêchement, un commissaire remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable :

- sur le site internet des services de l'État à l'adresse suivante : <http://www.landes.gouv.fr/icpe-processus-autorisation-r594.html> **Le public pourra formuler ses observations par courriel transmis au commissaire enquêteur à l'adresse électronique suivante : pref-amenagement@landes.gouv.fr en veillant à identifier l'objet de l'enquête publique dans le contenu et le titre du courrier électronique ;**

- **sur support papier, à la mairie de TARTAS**, siège de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture :

du lundi au vendredi de 09 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00

- sur un poste informatique à l'accueil de la mairie de TARTAS.

Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur.

Le dossier d'enquête publique comprend une étude d'impact et son résumé non technique, une étude de dangers et son résumé non technique, l'avis de l'autorité compétente en matière d'environnement et la réponse du pétitionnaire à cet avis.

Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées par voie postale à la mairie de TARTAS, à l'attention du commissaire enquêteur.

Les observations formulées par voie postale sont annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête.

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public à la mairie de TARTAS :

mardi 11 janvier 2022	de 09 h 00 à 12 h 00
mercredi 26 janvier 2022	de 14 h 00 à 17 h 00
jeudi 10 février 2022	de 14 h 00 à 17 h 00

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, en mairie de TARTAS, en préfecture et sur le site internet de la préfecture des Landes à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations sur ce dossier peuvent être demandées auprès de Monsieur Nicolas DAUBAS, directeur – Tél : 05.58.73.89.70 – Mail : ndaubas@chimirec.fr

Mont-de-Marsan, le - 9 DEC. 2021

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général



Daniel FERMON